

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Agnès ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 26 janvier 2024

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	16
<u>Absente excusée</u> :	1
<u>Absents</u> :	2

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, CANTIN, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI.

Absente excusée : MM. CURELY.

- Mme CURELY a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absents non excusés : MM. ALLAIRE, BUTON.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2024.01.05

Objet : Loyer communal - Cabinet médical

Le Conseil Municipal se montre favorable l'unanimité en faveur de la location de l'appartement sis au 1er étage du 10 bis avenue Charles De Gaulle dont la commune est propriétaire à Madame ROSSI Aurore pour la somme de 200 € mensuel. Cette location est consentie afin d'y pratiquer ses activités de thérapeute familiale.

Le Conseil charge Madame la Maire de signer le contrat de bail requis.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 20 mars 2024,

Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre